



Requête en paiement provisionnel

Par PLUME3000

Bonjour,

Suivant le conseil la juge-commissaire en charge dans l'affaire, nous souhaitons formuler une requête en paiement provisionnel.

La société à l'encontre de qui nous souhaitons recevoir le versement à été mise en liquidation judiciaire avant la rédaction du protocole.

Nous disposons d'un protocole certifié conforme signé attestant du montant de la créance et inscrite au passif de la société en liquidation.

N'ayant jamais rédigé de requête je souhaiterais savoir quels sont les éléments à inclure dans la requête pour qu'elle soit valide ?

Quel est le nom de la requête est temps donné que le débiteur est en liquidation ?

De plus, est ce que se sont bien les article L 643-3 et R 643-2 du Code du Commerce qui s'appliquent ?

J'aimerais savoir comment se matérialise la requête ? Se fait elle par voix d'huissier ? Dois-je inclure la date de convocation, la date devant le juge-commissaire ?

De plus, si vous pouviez m'éclairer sur la procédure ? Comment ça se passe ?

Quels éléments de jurisprudence sont les plus importants dans cette affaire ?